

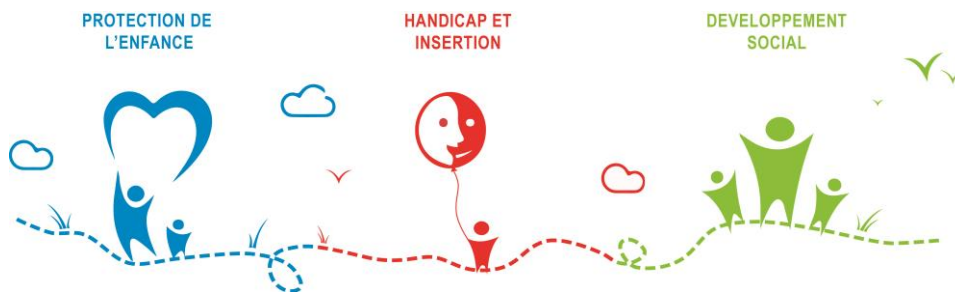


Arsea Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

24 JUIN 2016



Une place pour chacun
Un projet pour tous

ARSEA Siège et Direction Générale
204 avenue de Colmar BP 10922
67029 STRASBOURG - Cedex 1
Tél. 03 88 43 02 50
accueil.direction@arsea.fr

>>> www.arsea.fr

Mission reconnue d'utilité publique

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation 204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG

se sont réunis en Assemblée Générale statutaire,

le **vendredi 24 juin 2016**, aux Tanzmatten à Sélestat, sous la Présidence de Monsieur le Docteur Materne ANDRES.

Constatant que 54 membres sont présents ou représentés sur un total de 55 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. BANDOL indique que l'Assemblée Générale se tient cette année dans le cadre de la grande manifestation organisée pour le 70^{ème} anniversaire de l'association, moment d'échanges, d'information mais aussi de proximité pour les salariés déjà nombreux et qui nous rejoindrons tout au long de la journée.

Au cours de la journée seront présentés :

- un film sur notre association,
- le nouveau site Internet revu et modernisé
- le nouveau projet d'association 2016/2020

Est disponible un livret « L'histoire en marche » qui poursuit l'historique de notre association arrêté en 1996.

Il espère que cette journée donnera une envie encore plus forte d'être ensemble.

Après avoir salué les représentants du Ministère de la Justice, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, des collectivités locales, élus, instances, associations partenaires, familles, le Président et les représentants de l'ASRMS, le Président et les représentants de l'OPI, le Président et les représentants de GALA les membres et administrateurs de l'Association, les directeurs des établissements et services, les salariés de l'association déjà nombreux et toutes les personnes présentes ce matin, le Président déclare la séance ouverte à 9H15.

I. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Notre association a fait le choix de venir à Sélestat cette année pour plusieurs raisons :

- Sélestat berceau de l'humanisme rhénan dans lequel notre association puise les valeurs qui la guident depuis 70 ans
- Sélestat dynamique ville d'Alsace centrale à mi-chemin entre le nord et le sud de « l'ancienne Alsace » territoire d'action et d'intervention de notre association
- Sélestat ville où nous sommes implantés depuis que l'association ESPERANCE nous a rejoint en 2011
- Sélestat ville de mon ami de longue date M. Marcel BAUER qui a accepté de mettre à notre disposition ce superbe équipement des Tanzmatten à des conditions très avantageuses.

Exalté par les 70 ans de l'ARSEA, je me suis surpris à relire mes propos dans les rapports d'activités de ces dernières années, pour y chercher non pas l'inspiration mais la confirmation d'un continuum...

Médecin, attaché à une vision à la fois rationnelle, pragmatique et humaniste du monde et de la vie de mes contemporains, j'observe et je m'interroge...

J'aimerais, cette année, incliner à une écriture et donc à une lecture différente de mon propos. J'admets être, plus que jamais, attaché à la portée de la communication interne et externe de l'ARSEA.

Chaque année, je me prête avec le même plaisir et la même fierté à ce travail de rédaction. J'essaie d'y restituer nos réalisations, nos réflexions et nos aspirations. Je veux y traduire les questions et les incertitudes qui interpellent notre quotidien et interrogent nos lendemains. Je tiens à transmettre cette même émotion du parcours réalisé et à poursuivre, ensemble.

Bien sûr, je ne manque pas d'évoquer les politiques publiques, leurs réformes et leurs impacts sur nos activités. Regroupements et compétitivité, modèles économiques et contraintes budgétaires, moyens au mieux constants, trop souvent en baisse, difficultés de prise en charge, tensions et crispations, nourrissent mes propos.

Je m'autorise ici à esquisser un parallèle avec les politiques et autres orientations budgétaires circonvenant, depuis quelques années déjà, nos missions. Candides, nous pourrions y voir le privilège accordé à notre secteur d'affronter avant d'autres ce que la modernité allait imposer à tous, nous en désignant ainsi les devanciers et opérateurs obligés.

Cette relecture me renvoie aussi aux valeurs humaines et professionnelles, à la responsabilité, à la transparence financière et aux discussions avec les autorités, qui toutes légitiment nos actions. J'y retrouve notre assiduité à anticiper, à analyser puis à satisfaire les enjeux et les défis que l'air du temps nous souffle ; notre capacité à accompagner des changements, pas nécessairement choisis, mais qui s'imposent à nous.

Je reconnais, chaque année, l'acuité de nos dispositifs d'aide à des publics fragiles, grâce à l'optimisation de notre organisation, du siège aux établissements et services, pareillement soucieux d'efficacité, d'Éthique et de Qualité.

Vous le savez, je ne me lasse pas de la mobilisation commune des professionnels et des administrateurs de l'ARSEA autour de valeurs et d'objectifs que nous savons propices à une place pour chacun et à un projet pour tous.

Nos actions, nos projets et nos partenariats imprègnent autant qu'ils sont imprégnés des territoires qu'ils investissent. La réforme territoriale et son nouveau maillage régional, veulent incarner l'effort de l'État de moderniser son appareil politico-territorial. Cette réforme s'insère dans la politique de réduction des dépenses publiques et de redressement de la compétitivité de la France.

Lorsque l'on demandait au philosophe Michel Foucault, dont j'apprécie la pensée critique, de définir la modernité, il confessait son embarras, admettant ne pas bien saisir ce que cette notion désignait. Il se rapprochait alors de la réflexion de Baudelaire qui décelait dans la modernité le transitoire, le fugitif, le contingent. Être moderne, ne consistait pas, selon ce dernier, à accepter ce mouvement perpétuel mais à lui opposer une attitude volontaire et délicate : ressaisir quelque chose d'éternel qui n'est pas au-delà de l'instant présent, ni derrière lui, mais en lui. La modernité n'est pas la mode qui accompagne le fil du temps mais l'attitude qui permet d'appréhender ce qu'il y a d'héroïque dans le temps présent.

Foucault en déduit que la modernité plus qu'une forme de rapport au présent est un type de rapport à soi-même. Être moderne, c'est s'astreindre à la tâche, complexe et difficile, de s'élaborer soi-même, en étant attentif au réel et confronté à la pratique d'une liberté qui tout à la fois le respecte et l'enfreint. Être moderne consiste à penser l'aujourd'hui.

Au risque d'une assurance que j'assume pleinement, j'ose dès lors revendiquer la Modernité de l'ARSEA, celle-là même qui fonde sa réelle présence et ses pratiques. »

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III. RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat des personnes suivantes arrive à échéance.

- Mme Marie-José AUBURTIN Consultante Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social Strasbourg
- M. François BRUNAGEL Fonctionnaire Européen en retraite
- M. Charles CANTIN Consultant
- M. Jean-Marie HEYDT Directeur Général de l'Association Générale des Familles Bas-Rhin
- M. Adrien GIUBILEI Président Directeur Général de Société
- Mme Huguette NENNIG Directrice Générale Honoraire de l'ARSEA

Tous sont candidats au renouvellement.

En fin de séance, le Président fait part du résultat des votes. Sont réélus : Mme Marie-José AUBURTIN, M. François BRUNAGEL, M. Charles CANTIN, M. Jean-Marie HEYDT, M. Adrien GIUBILEI, Mme Huguette NENNIG.

IV. RAPPORT D'ACTIVITE 2015 ET ORIENTATIONS 2016/2017

Le Président donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente le rapport d'activité 2015 de l'association et les orientations 2016/2017. (cf PPT annexe 2)

M. BANDOL tient tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés et des bénéficiaires qui ont participé depuis de nombreuses semaines à l'organisation de cette journée afin que tous soient accueillis dans les meilleures conditions.

« Céline disait « Avec le fatigue le divin sort des hommes ». Tout le travail réalisé tout au long de ces années est un travail important, porteur de sens et de responsabilité mais aussi d'engagement. Aujourd'hui l'engagement est questionné à tous les niveaux et interroge la place de chacun. D'aucun ici sont friands de l'analyse systémique. Vous savez que quand on touche une pièce d'un puzzle cela peut en toucher beaucoup d'autres. La seule chose qui soit certaine, c'est l'incertain. Comment pouvoir supporter cette part d'incertain, qui nous autorise à rêver que demain sera meilleur, que nous pourrions temporairement apporter répit, chaleur et accueil à des bénéficiaires qui sont de plus en plus en grande précarité.

Le secteur social et médico-social est impacté par les mots de modernité, de mutualisation, de compression mais nous avons une qualité extraordinaire qui est d'assurer une permanence. J'ai coutume de dire que l'exceptionnel c'est la permanence, c'est le travail de tous les jours et nous allons essayer de mettre en avant les personnels ; quelle que soit la profession nous sommes tous « éducateurs », nous avons tous quelque chose à dire de ce que nous souhaitons pour l'autre. On n'est pas fait l'un pour l'autre, on se fait l'un à l'autre, ce qui nécessite évidemment la prise en compte de la parole de l'autre et aujourd'hui où la communication est plus rapide que même nos pensées il nous revient l'obligation de prendre le temps de réfléchir notre rapport aux autres, notre rapport au monde. C'est comme cela que notre association fait son bonhomme de chemin et c'est non pas être meilleur pour être moderne, mais de construire dans un présent houleux un demain et une maison où vous avez tous votre place.

L'association représente aujourd'hui

- 1145 professionnels (1030 ETP) au 31.12.2015
avec une évolution de 13% en 5 ans et 42% en 10 ans, une moyenne d'âge de 41 ans, 10 ans d'ancienneté moyenne et 71,70% de personnel féminin avec une qualité de vie au travail très correcte au regard de l'étude qui a été réalisée.

Le travail social aujourd'hui n'est pas simple avec une évolution des métiers et pour l'association la question est : quels recrutements opérés.

M. BANDOL commente :

- les différents chiffres clés des ressources humaines et fait part des éléments marquants 2015
- Mise en place de la mutuelle obligatoire mais négociation d'une couverture de qualité

- Réalisation d'une véritable démarche sur la Qualité de Vie au Travail (QVT), au-delà de l'obligation légale : ses résultats et pistes d'actions retenues avec la préoccupation de renforcer le sentiment d'appartenance associative.
- Politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences dynamique et à l'écoute : avec deux matinées pour les nouveaux salariés organisées chaque année, une véritable politique de formation, des évolutions professionnelles grâce à la mobilité rendue possible dans l'association et des entretiens individuels et professionnels.
- L'activité 2015 en termes de bénéficiaires et par pôle avec les projets réalisés et ceux qui n'ont pu aboutir, notamment :
 - Pôle Protection de l'Enfance : reprise des activités d'ACCORD avec création d'un service socio-judiciaire et rapprochement avec l'association OPI.
 - Pôle handicap et insertion : le rapprochement avec l'ASRMS
 - Pôle Développement social : ouverture d'une résidence séniors avec gestion administrative pour le compte d'OPUS 67 et projet social : accompagnement et coordination autour de la personne.

Il fait part des travaux, chantiers et acquisitions immobilières en cours, des projets de rénovation de structures en cours ou en suspens, des travaux du comité éthique, la mise en place d'une politique Qualité, la transversalité que nous voulons favoriser avec la nomination de directions communes et le renouvellement de l'agrément du siège.

Il présente le nouveau projet d'association 2016/2020 avec ses 4 grandes orientations.

Le Président remercie M. BANDOL pour son intervention.

V. FUSION ABSORPTION ASRMS

1) Présentation du rapport par le Commissaire à la fusion absorption

Le Président donne la parole à Monsieur PATTÀ, commissaire aux apports pour présenter le rapport sur la valeur des apports effectués par l'Association Solidarité du Rhin Médico-Sociale - ASRMS de Biesheim à l'ARSEA dans le cadre de la fusion-absorption, tel que prévu par l'article 9 Bis de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le Commissaire aux apports fait lecture des valeurs de l'actif et du passif de l'ASRMS d'où il ressort un actif net apporté de 649.160€.

En conclusion et sur la base de ses travaux le Commissaire aux apports précise qu'il n'a pas d'observation à formuler sur les méthodes d'évaluation et sur la valeur de l'actif et du passif de l'ASRMS.

Il souligne que l'ensemble des documents prévus par la Loi a été transmis dans les délais prescrits aux membres des deux associations ainsi qu'aux 2 notaires chargés de la réalisation du contrat d'apport-fusion.

2) Approbation du projet de traité de fusion absorption

M. BANDOL indique que l'intérêt d'un positionnement associatif renforcé, dans le contexte de la territorialisation des politiques publiques et de la rationalisation des financements ont conduit l'ASRMS à se rapprocher de notre association.

L'ASRMS gère 175 places au sein de 3 établissements :

- 1 ESAT sur 2 sites (Biesheim et Eguisheim)
- 1 SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) à Neuf-Brisach
- 1 service d'accueil de jour à Neuf-Brisach.

Cette fusion permet à notre association de renforcer son implantation territoriale sur le Département du Haut-Rhin en matière de prise en charge des personnes adultes en situation de handicap dans une logique de parcours des bénéficiaires.

Le Président soumet à l'Assemblée Générale l'opération de fusion par absorption de l'ASRMS par l'ARSEA.

Après avoir entendu le rapport du commissaire à la fusion et pris connaissance du projet de traité de fusion adopté par le Conseil d'Administration le 31 mars 2016 ainsi que des documents transmis et mis à disposition au siège de l'association, l'Assemblée Générale des membres approuve l'opération de fusion par voie d'absorption de l'ASSOCIATION SOLIDARITE DU RHIN MEDICO-SOCIALE par l'ARSEA, selon le souhait de l'ASRMS, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016. La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

VI. FUSION ABSORPTION OPI

1) Approbation du projet de traité de fusion absorption

Le Président donne la parole à M. BANDOL pour présenter le projet de fusion-absorption de l'OPI par l'ARSEA. M. BANDOL informe que l'OPI, Orientation Prévention Insertion, est une association de prévention spécialisée qui intervient dans différents quartiers de Strasbourg. Elle a initié une réflexion à partir de 2015 en vue de se rapprocher de l'ARSEA pour développer et conforter son ancrage territorial et offrir des logiques de parcours variés et cohérents aussi bien pour les personnes accompagnées par l'OPI que pour celles accompagnées par l'ARSEA. Ce rapprochement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques en matière sociale et médico-sociale, visant à dépasser la segmentation du secteur.

L'OPI apporte à notre association ses compétences en matière de prévention mais aussi en matière de prévention de la radicalisation, domaine d'actualité. Notre association, parmi d'autres, est sollicitée par l'Etat pour participer au comité partenarial départemental de prévention de la radicalisation du Bas-Rhin.

L'OPI gère également un restaurant d'insertion « L'Ile aux épis » situé dans le quartier du Port du Rhin.

Le Président soumet à l'Assemblée Générale l'opération de fusion par absorption de l'OPI par l'ARSEA.

Après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion adopté par le Conseil d'Administration le 31 mars 2016 ainsi que des documents transmis et mis à disposition au siège de l'association, l'assemblée générale des membres approuve l'opération de fusion par voie d'absorption de l'ASSOCIATION ORIENTATION PREVENTION INSERTION selon le souhait de l'OPI, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016. La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

VII RAPPORT FINANCIER 2015

Le Président donne la parole à M. SCHANGEL, Trésorier, qui présente le rapport financier 2015 de l'Association à l'aide d'un support Power Point.

1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

	2015	2014	<i>Ecart 2015/2014</i>
Produits d'exploitation	63 541	61 326	2 215
Charges d'exploitation	62 199	60 245	1 955
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 342	1 082	261

Produits financiers	367	353	14
Charges financières	454	463	-9
RESULTAT FINANCIER	-87	-110	23

Produits exceptionnels	531	355	176
Charges exceptionnelles	827	358	469
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-296	-3	-293

TOTAL PRODUITS	64 440	62 034	2 406
TOTAL CHARGES	63 480	61 065	2 415
RESULTAT NET GLOBAL	960	969	-9

<i>Dont</i> Résultat Gestion contrôlée (Structures relevant du CASF)	585	627	-	42
Résultat Gestion propre (Activités autres ne relevant pas du CASF)	375	342		33

1.1 LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	64 440	62 034	2 406	3,88%

Le montant total des **produits** est en hausse de 3,88 % par rapport à 2014, soit + 2 406 K€, dont :

✓ **Produits d'exploitation : + 2 215 K€**

PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	63 541	61 326	2 215	3,61%

dont :



+ 1 440 K€ Produits de tarification

- *Création service d'accompagnement de jeunes majeurs (montée en charge progressive en 2015) ;*
- *Extension Activité de réparation pénale ;*
- *Activité AEMO Ostwald en augmentation ;*
- *Activité année pleine Service Mineurs Etrangers ;*



+ 775 K€ Autres produits

- *Produits divers ;*
- *Extension Mission d'accompagnement Bénéficiaires RSA ;*
- *Reprise des activités de l'association ACCORD ;*
- *Activité année pleine suite reprise des activités ARP en 2014, 70 Logements accompagnés psychiatriques (LAPY)*

✓ **Produits financiers : + 14 K€**

PRODUITS FINANCIERS en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	367	353	14	3,99%

✓ **Produits exceptionnels : + 176 K€**

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	531	355	176	49,70%

L'écart de 176 K€ correspond essentiellement à des reprises de provisions pour renouvellement d'immobilisations prévues et un retraitement de fonds dédiés.

1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	63 480	61 065	2 415	3,95%

Le montant total des **charges** est en hausse de 3,95 % par rapport à 2014, soit + 2 415 K€, dont :

✓ **Charges d'exploitation : + 1 955 K€**

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	62 199	60 245	1 955	3,24%

L'essentiel des **charges d'exploitation** est constitué des frais de personnel qui représentent 71,11 % des charges totales de l'exercice soit 45 141 K€ contre 43 861 K€ l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 280 K€.

Les autres charges augmentent de 675 K€ dont 416 K€ au titre des services extérieurs. Une part importante constitue les loyers et charges suite à :

- *Création service d'accompagnement de jeunes majeurs (montée en charge progressive en 2015) ;*
- *Activité année pleine :*
 - Service Mineurs Etrangers ;*
 - Reprise activités ARP en septembre 2014,*
 - 70 Logements accompagnés psychiatriques (LAPY)*

✓ **Charges financières : - 9 K€**

CHARGES FINANCIERES en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	454	463	-9	-1,93%

Cinq nouveaux emprunts ont été souscrits ou débloqués en 2015, dont deux de 500 K€, deux de 150 K€ et un de 60 K€.

✓ **Charges exceptionnelles : + 469 K€**



CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	827	358	469	131,02%

Dans les charges exceptionnelles sont comprises des provisions à hauteur de 617 K€ telles que des provisions pour renouvellement d'immobilisations pour financer les investissements, des subventions de fonctionnement.

1.3 LE RESULTAT NET GLOBAL

RESULTAT NET GLOBAL	2015	2014	Ecart 2015/2014	
			K €	%
	960	969	-9	-0,94%

L'exercice 2015 se termine par un résultat comptable excédentaire de 960 K€ et il est en légère baisse par rapport à 2014, soit -0,94 %.

 Gestion contrôlée (Structures relevant de l'article L312-1 du CASF)	Excédent	585 K€
 Gestion propre : (Activités autres ne relevant pas du CASF)	Excédent	375 K€

Nous tenons à préciser que le résultat de la gestion contrôlée tient compte de l'effet de reprise des résultats de N-2.

2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Le total du bilan combiné est de 78 517 K€, en augmentation de 3 409 K€ par rapport à 2014, soit + 4,54 %.

Bilan synthétique (K€)

ACTIF en K€	2015	2014	<i>Variation en K€</i>	
ACTIF IMMOBILISE	44 348	44 495	-	147
Immo. Incorporelles et Corporelles	42 550	42 767	-	217
Immobilisations Financières	1 798	1 728		70
ACTIF CIRCULANT	34 169	30 613		3 556
Dont Créances	6 681	6 241		440
Dont Valeurs mobilières de placement	5 945	12 823	-	6 878
Dont Disponibilités	21 432	11 405		10 027
Dont Charges constatées d'avance	111	145	-	33
TOTAL ACTIF	78 517	75 108		3 409

PASSIF en K€	2015	2014	<i>Variation en K€</i>	
FONDS PROPRES	49 250	48 194		1 056
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	4 498	4 015		483
Dont Provisions	4 130	3 662		468
Dont Fonds dédiés	368	353		15
DETTES	24 769	22 899		1 870
Dont Emprunts	12 593	12 026		567
Dont Autres dettes	11 766	10 822		944
Dont Produits constatés d'avance	410	51		359
TOTAL PASSIF	78 517	75 108		3 409

2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 44 348 K€ -0,33 %

ACTIF IMMOBILISE en K€	2015	2014	Variation en K€	
	44 348	44 495	-	147
Immo. Incorporelles et Corporelles	42 550	42 767	-	217
Immobilisations Financières	1 798	1 728		70

✓ Actif circulant : 34 169 K€ + 11,61 %

ACTIF CIRCULANT en K€	2015	2014	Variation en K€	
	34 169	30 613		3 556
Dont Créances	6 681	6 241		440
Dont Valeurs mobilières de placement	5 945	12 823	-	6 878
Dont Disponibilités	21 432	11 405		10 027
Dont Charges constatées d'avance	111	145	-	33

Les créances à hauteur de 6 681 K€ en 2015 sont en augmentation de 7,05 % soit 440 K€. Elles sont essentiellement constituées des prix de journée facturées en fin d'année et à encaisser début 2016.

Les valeurs mobilières de placement sont en baisse de 6 878 K€ alors que les disponibilités en augmentation de 10 027 K€. En cumulé, la progression est de 3 149 K€ au 31 décembre. Plus d'un tiers correspond au règlement des cotisations sociales URSSAF de décembre qui en intervenu en janvier alors qu'habituellement il se fait avant le 31/12.

2.2 LE PASSIF DU BILAN

✓ Fonds propres : 49 250 K€ + 2,19 %

FONDS PROPRES en K€	2015	2014	Variation K€	Variation %
Fonds associatifs				
Sans droit de reprise	4 028	4 023	5	0%
Avec droit de reprise	1 352	1 389	-37	-3%
Réserves	23 904	23 803	101	0%
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	445	426	20	5%
Dépenses refusées	-19		-19	#DIV/0!
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)	2 945	1 969	976	50%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-3 625	-3 336	-289	9%
Résultat global de l'exercice	960	969	-9	-1%
Subvention d'investissement	1 257	1 211	46	4%
Provisions réglementées	8 192	7 725	467	6%
Immobilisations grevées de droit	9 812	10 016	-204	-2%
Total fonds propres	49 250	48 194	1 056	2%

Les fonds propres sont en hausse de 1 056 K€, soit 2 %.

Les principales variations :

- Stabilité des fonds associatifs ;
- Réserves : augmentation de 101 K€ qui correspond essentiellement aux affectations d'excédents à l'investissement ;
- Report à nouveau gestion propre : augmentation de 20 K€ ;
- Dépenses refusées par le financeur : partie des frais de siège refusée CD 68 ;
- Report à nouveau gestion contrôlée : l'augmentation de 976 K€ s'explique par la variation de la dette pour congés à payer, des résultats et des excédents affectés à l'investissement et aux mesures d'exploitation ;
- Stabilité du résultat comptable de l'exercice ;
- Augmentation des provisions réglementées de 467 K€ permettant de financer les investissements ;
- - 204 K€. Il s'agit du prêt à usage de commodat est comptabilisé au passif en immobilisations grevées de droit pour la valeur d'assurance de l'ensemble immobilier de l'association Saint Joseph.

✓ **Provisions et fonds dédiés** : 4 498 K€+ 12,03 %

	2015	2014	<i>Variation en K€</i>
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	4 498	4 015	483
Dont Provisions	4 130	3 662	468
Dont Fonds dédiés	368	353	15

Les provisions et les fonds dédiés qui sont en hausse de 483 K€ par rapport en 2014 ont été constitués essentiellement pour financer des charges (départs à la retraite, contrats aidés, apprentis, gratifications des stagiaires, travaux...).

✓ **Dettes** : 24 769 K€ + 8,17%

	2015	2014	<i>Variation en K€</i>
DETTES	24 769	22 899	1 870
Dont Emprunts	12 593	12 026	567
Dont Autres dettes	11 766	10 822	944
Dont Produits constatés d'avance	410	51	359

Les dettes augmentent en 2015 de 1 870 K€ dont :

- 567 K€ au titre du déblocage des emprunts pour financer des travaux du CER Kreuzweg, de la MIP et du SIE Haut-Rhin et les travaux de restructuration de l'IMPRO Ganzau ;
- 944 € au titre des autres dettes : règlement des cotisations sociales URSSAF de décembre pour 1 238 K€ en janvier 2016 au lieu de décembre comme habituellement ;
- 359 € de produits constatés d'avance supplémentaires par rapport à 2014 en raison des subventions obtenues pour les trois CLIS Passerelle pour financer un projet sur 3 ans.

2.3 LA STRUCTURE DU BILAN

Situation de trésorerie

Le total des dettes, des provisions et fonds dédiés s'élève à 29 267 K€, dont les dettes seules représentent 24 769 K€ (à rapprocher des créances de 6 681 K€).

Le chiffre de 28 857 K€ de provisions et de dettes est à rapprocher du total des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des créances qui s'élèvent à 34 058 K€. Notre trésorerie et nos placements servent notamment de tampon pour couvrir les retards de paiement de nos financeurs.

Les grands équilibres du bilan

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 44 348 K€, est comparé aux capitaux propres et aux financements à long terme qui s'élèvent à 61 843 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 12 593 K€).

Les immobilisations sont largement couvertes par les capitaux propres. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

3. INFORMATIONS

➤ **Reprise d'activité**

Nous avons intégré dans nos comptes des activités de l'association ACCORD au cours l'exercice 2015 :

- L'activité de réparation pénale qui est intégrée à l'établissement SERP (n°27) ;
- Les activités de médiation scolaire et coordination, de contrôle judiciaire socio-éducatif et de violences intrafamiliales qui sont toutes intégrées dans un nouvel établissement : le Service socio-judiciaire (n°65).

➤ **Événements post clôture**

Deux fusions-absorptions sont à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 24 juin 2016, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

Les deux associations concernées sont :

- L'ASRMS (Association Solidarité du Rhin Médico-Social) qui comprend 3 établissements : SAVS, SAJ et ESAT (partie sociale et commerciale) ;
- L'OPI (Orientation Prévention Insertion) qui comprend 2 établissements : 1 financé par le Conseil départemental 67 et un restaurant d'insertion « L'Île aux Epis ».

4. RESOLUTIONS

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles. Il s'agit d'un excédent global de 375 K€.

Le Président soumet aux voix les résolutions sur proposition du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des résultats 2015 des structures en gestion propre pour un montant de 374 830,31 € :

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2015					
N° Etabt	ETABLISSEMENTS	RESULTAT A AFFECTER	Excédent à l'investissement	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
2	Soutien Parental	0,00 €			
3	JAF	0,00 €			
28	Gestion Associative	133 848,87 €		133 848,87 €	
33	Service Formation continue	186,53 €		186,53 €	
34	Service d'Interv. Sociale	4 063,03 €		4 063,03 €	
46	ESAT Commercial	233 385,59 €	233 385,59 €		
47	Espérance Activités diverses	56 383,04 €		56 383,04 €	
55	Mineurs Isolés Etrangers Bischheim	-14 175,12 €			-14 175,12 €
58	Jeunes Majeurs Bischheim	-38 861,63 €			-38 861,63 €
59	Résidence Seniors Oberhoffen/Moder	0,00 €			
65	Service Socio Judiciaire	0,00 €			
70	CLIS PASSERELLE Roethig	0,00 €			
71	CLIS PASSERELLE Catherinettes	0,00 €			
72	CLIS PASSERELLE Jules Verne	0,00 €			
TOTAL GESTION PROPRE		374 830,31 €	233 385,59 €	194 481,47 €	-53 036,75 €
			374 830,31 €		

REGULARISATION RESULTAT ANTERIEUR A AFFECTER

46	ESAT Commercial	763,42 €
----	-----------------	----------



Affecté à l'investissement

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration.

M. SCHANGEL félicite Mme LIENHARDT, Directrice Financière et ses services pour le travail remarquable accompli. Chaque membre de l'équipe finance est soucieux d'apporter au quotidien son expertise afin d'optimiser les moyens mis à notre disposition pour la prise en charge des bénéficiaires.

VIII. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Laurence FOURNIER, commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2016. Elle certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.

Le Président remercie Mme FOURNIER pour son intervention et la présentation de ce rapport.

IX. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DES ORIENTATIONS 2016/2017 ET DES RAPPORTS FINANCIERS ET DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le rapport d'activité 2015, les orientations 2016/2017, le rapport financier 2015, le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes sont mis aux voix par le Président.

Le rapport d'activité 2015 et les orientations 2016/2017 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier 2015, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

X. FIXATION DE LA COTISATION 2017

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation 2017 à 15 euros.

Conclusion

« Rédigeant ces quelques lignes, je fais le choix d'un optimisme raisonné que mes fonctions de Président de l'ARSEA encouragent. Le présent n'est pas une triste conséquence du passé, ni ce dernier l'époque d'un bonheur perdu. Le futur nous appartient, non comme un risque mais comme une promesse éclairée par un mode de pensée nouveau, inspirée par les leçons de notre histoire, guidée par la force de la critique et stimulée par notre sens de l'innovation.

Ce rapport en atteste, nous savons, à l'ARSEA, ne pas succomber à l'imitation, au panurgisme des idées. Réfléchir. Simplement modernes, nous voulons dépasser ce qui est mesurable et chiffré pour nous attacher aussi à ce qui est indirect et parfois invisible au premier abord : les coûts cachés, le long terme, l'essentiel, le futur...

Nous savons être attentifs puis tentons de répondre aux besoins médicosociaux par des solutions et des postures nouvelles. La seule « nouveauté » ne constitue toutefois pas l'objectif de l'innovation sociale qui est bien d'atteindre un changement nécessaire et souhaité. L'innovation sociale ne se décrète pas. Elle repose aussi sûrement sur la capacité des pouvoirs publics à instaurer les conditions de son émergence, de son déploiement et de son efficience, que sur celles des opérateurs à la mobiliser.

Quand la sociologie, également chère et nécessaire à notre secteur, s'empare de la pensée de Michel Foucault afin d'élaborer un diagnostic critique d'une Modernité paradoxale, elle nous aide à répondre à cette simple question : qui ou que sommes-nous en train de devenir ? C'est incontestablement une question qui émaille les réflexions et les postures de l'ARSEA dans le cadre de son développement qu'elle souhaite pertinent et maîtrisé... donc soutenable et soutenu.

Pour information : Michel Foucault, « Qu'est-ce que les Lumières ? », dans Dits et Ecrits II, Paris, Gallimard Quarto, 2001

Le Président remercie les participants à l'Assemblée pour leur attention et les convie à rester à la manifestation mettant à l'honneur les salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association, par la remise d'une médaille du travail, suivie d'un buffet et des festivités organisées pour les 70 ans de l'Association.

La séance est levée à 11h.

Annexe 1

ASEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 24 JUN 2016 LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

PRESENTS		REPRESENTES	
M.	ANDRES Materne	Mme	ANANOU Dominique
Mme	AUBURTIN Marie-José	M.	BALLOT Bernard
M.	BICK Michel	M.	BANNWARTH Claude
M.	BOULE Christophe	Mme	BAUDOUIN Anne-François
Mme	BRAIG Nathalie	M.	BECKER Robert
M.	BRAJON Christian	Mme	BOEHM Marguerite
M.	BRUNAGEL François	M.	BUR Yves
M.	FABACHER Gilbert	M.	BURGARD Hubert
M.	GARRETTI Eugène	M.	BUTTERLIN Rémy
M.	GÉRARD Jean-Louis	M.	CANTIN Charles
M.	HEYDT Jean-Marie	Mme	DANION-GRILLIAT Anne
M.	HURST Jacques	M.	DESPREZ Jean-Marie
M.	KLEIN Constant	Mme	GEYER Régine
Mme	KOCHER Marguerite	M.	GIUBILEI Adrien
M.	LAZOU Jean-Michel	Mme	HEINTZ DREYFUSS Dominique
M.	MURAT Jean Claude	Mme	JACOBI Maryvonne
Mme	NENNIG Huguette	M.	le Professeur JUIF Jean-Georges
Mme	NUSS Albertine	Mme	MAETZ Simone
Mme	ORY Elisabeth	M.	MAYER Pierre
Me	RINGEISEN Claude	Mme	MATHIEU Claudine
M.	SCHANGEL Jean-Marie	Mlle	MEYER Geneviève
M.	STEIN Roland	Me	OSTER Jean-Louis
Mme	STERBECQ Sylvie	M.	PFAFF Arnold
M.	TERROINE Jean-Pierre	Mme	REGENT Françoise
		Mme	RISSER Christiane
		M.	SCHALL Hugues
		Sœur	VETTER Danièle
		Mme	VIELLARD Danielle
		Mlle	WEIRICH Suzanne
		M.	WISS André

ASEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 24 JUN 2016

LISTE DES INVITES PRESENTS

INVITES		FONCTION
M.	ALFONSI Jean Pierre	Président CARSAT Alsace-Moselle
M.	BARKALLAH Sami	Directeur Association GALA
Mme	BELIN Alexandra	Directeur de la Banque Postale
Mme	BRAJON Béatrice	Directrice Financière retraitée ARSEA
M.	BUCH Serge	Vice-Président GEM de Colmar
Mme	CANNET Géraldine	Art-Thérapeute Schiltigheim
M.	CHOUKROUN Lionel	Directeur Caisse de Prévoyance Mulhousienne
M.	DEMANGEAT Bernard	Ancien Président ASRMS
M.	EICHERT Bernard	CFG AUDIT
M.	FABACHER Gilbert	Retraité de la Fonction Publique
M.	FLECHER Marc	Membre du Conseil à la Vie Sociale CARAH Colmar
Mme	FOURNIER Laurence	Commissaire aux comptes
Mme	GOEPFERT Marie-Francine	Présidente GEM de Colmar
M.	GOEPFERT Thierry	Trésorier GEM de Colmar
M.	GRAEFF Jean-Claude	CCM Bischheim
M.	HAUDIER Claude	Ancien DDASS
Mme	HEBDING Christiane	Présidente HABITAT HUMANISME
M.	HELFER Hervé	ARTECAL
Mme	HESS Béatrice	Responsable Protocole Lions Club Strasbourg les Européens
Mme	JAEGLE Catherine	Déléguée du Personnel - OPI
M	KLEIDERER Roger	La Banque Postale
M.	KUSTNER Jérôme	
M.	LAFOSSE Denis	Conseil Départemental du Bas-Rhin - SHSA
M.	LE SCOUEZEC Gildas	Directeur Général ADAPEI-Papillons Blancs
Mme	LEMMIZ Samia	Stagiaire CAFERUIS SAMSAH 68
M.	LOECHLEITER Louis	ASRMS
Mme	MULLER Béatrice	Directrice Générale ESTES
M.	PATTA Richard	CFG AUDIT
Mme	PERRAUDIN Claudine	Conseillère municipale Riedisheim
Mme	PERRETTI Sylvie	Parent de Ch. SCHMITT
Mme	QUIETI Valérie	Conseil Départemental du Bas-Rhin Directrice Adjointe Mission Insertion Emploi
M.	RATZMANN Claude	Président Association GALA
Mme	RIDEAU Delphine	Directrice Maison des Adolescents Strasbourg
M.	ROHN Gérard	Parents de Laurent ROHN, bénéficiaire IMPRO Artisans
M.	ROHN Laurent	Bénéficiaire IMPRO Artisans

M.	RUHLMANN Denis	Sous-Directeur GALA
M.	SCHNEIDER Jean-S�raphim	Responsable production + commercial ESAT La Ganzau
M.	SCHNEIDER Ren�	Ancien Directeur G�n�ral ASRMS
Mme	SIEBER Anita	Vice-Pr�sidente ComCom du Pays de Brisach
Mme	SIEGEL Dominique	Ma�trese de maison – Foyer Les Hirondelles
M.	SIMON Jean-Marie	Directeur honoraire AEMO COLMAR + MULHOUSE + SERP
M.	STATH Bernard	Vice-Pr�sident ASRMS
M.	STOLL Claude	Parent de Val�rie STOLL m�daille�
Mme	STOLL Marie-France	Parent de Val�rie STOLL m�daille�
Mme	TAGLANG Marie-Aline	Charg�e d’affaires Cr�dit Coop�ratif
M.	ULMANN Christian	Directeur Institut le Bruckhof
M.	ZORLUER Gus	ARTECAL

ASSEMBLEE GENERALE 24 JUIN 2016 - LISTE DES EXCUSES

SOUS-PREFECTURES

Jean-Guy MERCAN
Stéphane CHIPPONI

Sous-Préfet Haguenau/Wissembourg
Sous-Préfet Sélestat-Erstein

SENATEURS

Guy-Dominique KENNEL
André REICHARDT
Jean-Marie BOCQUEL

Sénateur du Bas-Rhin
Sénateur du Bas-Rhin
Sénateur du Haut-Rhin

DEPUTES

Frédéric REISS
Claude STURNI
André SCHNEIDER
Éric ELKOUBY

Député du Bas-Rhin
Député du Bas-Rhin
Député du Bas-Rhin
Député du Bas-Rhin

CONSEILLERS REGIONAUX

Philippe RICHERT
Jean-Paul OMEYER
Cléo SCHWEITZER
Pernelle RICHARDOT
Jacques CATTIN
Elsa SCHALCK
Claudine GANTER
Catherine ZUBER

Président du Conseil Régional
Président de la Commission des Sports
Conseillère Régionale
Conseillère Régionale
Conseiller Régional
Conseillère Régionale
Conseillère Régionale
Conseillère Régionale et Déléguée à l'ESS et à la vie associative

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Éric STRAUMANN
Vincent DEBES
Pascale JURDANT-PFEIFFER
Nadine HOLDERITH-WEISS
Denis HOMMEL
Suzanne KEMPF
Jean-Louis HOERLE
Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
Alfonsa ALFANO
Cécile DELATRE VAN HECKE
Rémy WITH

Président Conseil Départemental du Haut-Rhin
Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Vice-Présidente Conseil Départemental du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Conseiller Départemental du Bas-Rhin – Maire de Bischheim
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
1er Vice-Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Bernadette GROFF
Lara MILLION
Brigitte KLINKERT
Max DELMOND
Martine DIETRICH
Betty MULLER
Lucie MOREAU
Nathalie MAILLOT
Philippe JAMET
Dorothee MARTIN
Thomas KLEINMANN
Bénédicte DEGUILLE

MAIRIES

Roland RIES
Robert HERRMANN

Françoise BEY
Mathieu CAHN

Jean-Marie KUTNER
Olivier BITZ

Bernadette GROFF
Gérard HUG
Gunter SCHUMACHER
Serge NICOLE
Gilbert MEYER
Édouard LEIBER
Christian GLIECH
Christiane CHARLUTEAU
Serge OEHLER
Jean ROTTNER

JUSTICE

Dominique ADAM
Anne HUSSENET

Vice-Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Vice-Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Vice-Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Conseiller Départemental du Haut-Rhin
Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Directrice Mission Enfance et Famille Conseil Départemental du Bas-Rhin
Directrice Études Finances et Appuis de la Solidarité
Directeur Général des Services Conseil Départemental du Haut-Rhin
Directrice de la Solidarité Conseil Départemental du Haut-Rhin
Inspecteur de Gestion Conseil Départemental du Haut-Rhin
Directrice Enfance Santé Insertion Conseil Départemental du Haut-Rhin

Maire de Strasbourg
Président Eurométropole Strasbourg
Représentés par Marie-Dominique DREYSSE Adjointe au Maire en charge des Solidarités et Conseillère Eurométropole Strasbourg
Vice-Présidente de l'Eurométropole Strasbourg
Adjoint au Maire et Vice-Président de l'Eurométropole Strasbourg
Maire de Schiltigheim
Adjoint au Maire Strasbourg et Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Maire de Brunstatt
Maire de Biesheim
Maire d'Oberhoffen
Maire de Wintzenheim
Maire de Colmar
Président Syndicat Forestier Mairie de Wettolsheim
Maire de Wissembourg
Adjointe au Maire de Colmar
Adjoint au Maire de Strasbourg et Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Maire de Mulhouse

Président de Chambre Cour d'Appel de Colmar et administrateur
Présidente Tribunal de Grande Instance Colmar

Françoise BARDOUX
Les Magistrats du Parquet de SAVERNE
Jean-François THONY

Présidente Tribunal de Grande Instance Mulhouse
Tribunal de Grande Instance Saverne
Procureur Général Cour d'Appel de Colmar

ARS ALSACE

René NETHING
Dominique THIRION

Directeur Délégation Territorial Alsace
Responsable du Département Stratégie Régionale de Santé et
Démocratie Sanitaire

PJJ

Jean-Etienne SCHUMPP
Jean ZILLIOX

Secrétaire Général DTPJJ
Directeur Territorial Alsace Retraité

DRDJSCS ACAL

Eve KUBICKI

Directrice Départementale Déléguée du Bas-Rhin

EDUCATION NATIONALE

Sophie BEJEAN
Delphine MEYER

Rectrice Académie de Strasbourg - Chancelière des Universités
d'Alsace
Inspectrice ASE à Mulhouse

DIRRECTE

Danielle GIUGANTI

Directrice Régionale DIRECCTE

ASSOCIATIONS

Denise HOFFER
Patrick FRANCOIS
Christophe MATRAT
Jean-Marie SCHIFFLI
Arnaud SAINT DIZIER
Isabelle RICHOU
Claude MATHIS
Daniel FINCK
Michel GYSS
Jean-Claude GIRARDIN
François EICHHLOTZER
Jean Jacques PIMMEL
Jean CARAMAZANA
André WAHL
Elisabeth MAILLAT

Administrateur ASRMS
Administrateur ASRMS
Directeur Général FONDATION VINCENT DE PAUL
Président de la Fédération de Charité CARITAS ALSACE
Directeur Adjoint CENTRE DE HARTHOUSE
Chargée d'Insertion ESAT LES PAPILLONS BLANCS COLMAR
Président ADAPEI DU BAS-RHIN
Directeur ITEP la Forge
Président ASSOCIATION ADELE DE GLAUBITZ
Président Fondation SONNENHOF
Directeur Général ASSOCIATION Marguerite SINCLAIR
Président ABRAPA
Directeur Général ABRAPA
Président URAPEI Alsace
Directrice Générale EMI INTER

PARTENAIRES

Marc BERTHEL
Bruno MICHON
Pascal DEMURGER
Joël FABERT
Jean-Bernard DAMBIER
Toute l'équipe RICHTER ARCHITECTE
Jean-Louis KOESSLER
René MARBACH
Michel REYSER
Dr Pascale MANAC'H
Éric WOLFF
Représentants de CITOYENS & JUSTICE
Yvon TAÏEB

Président de l'ESTES
Chargé de recherche et de développement de l'ESTES
Directeur Général MAIF
Directeur Général OPUS 67
Directeur Général CUS HABITAT

Associé CABINET MAZARS
Directeur CARSAT ALSACE MOSELLE
Directeur CAF 67
AST 67
Directeur Général ALSACIENNE DE RESTAURATION

CEGI

AUTRES

Jeanine WOEHLE
Sœur Claire KIENTZ
Sœur Simone BURGER
Yves MARANDE
Jean-P. BORNERT
Sylvie DURANTHON
Béatrice SEILER
Isabelle GORGUET et Édouard LEIBER
Jean-Marie STACKLER
Roger EMS

Claude SCHMITT

Ancienne salariée IMP La Montagne Verte
Assistante Générale Sœur de St Joseph de St Marc
Supérieure Générale ST JOSEPH DE ST MARC
ORANGE
Ancien CREA
Conseil à la Vie Sociale IMP GLYCINES
Médecin du Travail CARAH COLMAR et ESAT EGUISHHEIM
Syndicat forestier du Massif des Châteaux WETTOLSHEIM
Membre du Comité éthique ARSEA
Membre de l'Amicale des Directeurs ARSEA
Direction Générale de l'Administration
Responsable Hygiène, Restauration, Nettoyage CONSEIL DE
L'EUROPE

Annexe 2

Arsea

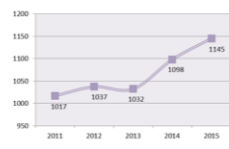
70ème ASSEMBLEE GENERALE 24 JUN 2016



Arsea

CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

1 145 professionnels (1030 ETP) au 31.12.2015



Evolution salariés :
+ 13% en 5 ans
+ 42% en 10 ans

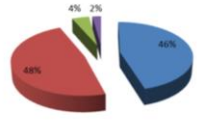
41 ans – âge moyen des salariés
10 ans d'ancienneté moyenne
71,70 % de personnel féminin

64 % : éducatif
12 % : services généraux
11 % : administratif
11 % : paramédical
2 % : médical

Arsea

CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

REPARTITION DU PERSONNEL PAR PÔLE AU 31.12.2015



Pôle	Salariés	Proportion
Pôle Protection Enfance	521	46%
Pôle Handicap	549	48%
Pôle Développement Social	50	4%
Direction générale	25	2%

- 46 % des professionnels interviennent en Protection Enfance (521 salariés)
- 48 % des professionnels interviennent dans le handicap (549 salariés)
- 4 % au sein du Pôle Développement Social (50 salariés)
- 2 % à la Direction Générale (25 salariés)

Arsea

RESSOURCES HUMAINES – Eléments marquants de 2015

MUTUELLE OBLIGATOIRE : CPM

- Etude minutieuse des nombreuses offres proposées
- Négociation active avec le soutien de nos partenaires sociaux et inter-associative pour obtenir les meilleures garanties
- Une campagne active visant à informer l'ensemble de nos salariés lors du dernier trimestre 2015
- Au dernier décompte, 960 de nos salariés sont affiliés à notre mutuelle historique la Caisse de Prévoyance Mulhousienne 1
- Soit un coût de près de 200 000 euros par an de notre Association pour nos salariés

L'ARSEA s'est saisie de son obligation légale pour en faire une véritable avancée sociale, soucieuse de renforcer l'accès aux soins de ses professionnels !

Arsea

RESSOURCES HUMAINES – Eléments marquants de 2015

ETUDE SUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

L'association a décidé de faire de l'obligation légale d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés, une opportunité de construire une véritable démarche de QVT :

- ⇒ Avec la collaboration et l'expertise d'un cabinet externe,
- ⇒ Et la création d'un Comité de Pilotage composé du Comité de Direction (directeurs et cadres de la Direction Générale) et des membres du CHSCT pour garantir le bon déroulement du processus s'inscrivant dans une démarche paritaire et transparente.

Une campagne active et dynamique de communication : **La Qualité de Vie au Travail, l'affaire de tous !**

Au total entre septembre et décembre 2015 :

- 17 entretiens collectifs centrés sur le travail regroupés par catégories professionnelles et auxquels 148 salariés ont participé,
- 470 salariés ont répondu au questionnaire soit 46% de participation.

Arsea

RESSOURCES HUMAINES – Eléments marquants de 2015

RESULTATS DE L'ETUDE SUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

77% de nos salariés sont en grande partie satisfaits de leur situation professionnelle au sein de l'Association notamment en raison de :

- L'ambiance de travail, associée à un soutien et la possibilité de compter sur l'aide des collègues
- Les outils de travail jugés en bon état et adaptés à l'activité
- Les bonnes relations avec les bénéficiaires et la réaction adaptée de la hiérarchie en cas de situation difficile
- La participation aux formations et leur adaptation quant aux besoins professionnels
- Les relations avec la hiérarchie, sa compréhension et sa disponibilité
- Le sentiment de pouvoir exercer les métiers tels qu'ils le conçoivent

Arsea RESSOURCES HUMAINES – Eléments marquants de 2015

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Toutefois, un peu plus d'un tiers des répondants estiment que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis leur arrivée à l'ARSEA notamment en raison de :

- L'augmentation de la charge de travail, sans ressources supplémentaires, avec un accroissement du nombre d'écrits à rédiger notamment ;
- L'absence d'une adresse mail professionnelle et de téléphone professionnel, pour les salariés en milieu ouvert notamment ;
- La perception d'un développement d'une logique quantitative et financière.

La question de l'identité « ARSEA » est également ressortie en fil conducteur avec pour nous la préoccupation de renforcer ce sentiment d'appartenance associative au-delà des établissements.

Nous sommes tous salariés de l'ARSEA !

Arsea RESSOURCES HUMAINES – Eléments marquants de 2015

LES 3 PISTES D' ACTIONS RETENUES DE L'ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- L'accompagnement des souffrances au travail avec la mise en place d'un processus unique d'alerte en cas de violence interne, transparent, palliatif et connu de nos salariés
- Diminution de la charge de travail via le développement des outils de travail à savoir les adresses mails professionnelles, les téléphones portables et les postes de travail informatiques
- Mutualisation et partage d'expérience en créant une dynamique inter-établissement et décloisonnée de la vision du métier de Toutier. Ce sera aussi l'occasion de valoriser la mobilité interne et de favoriser la gestion des carrières de chacun

Continuons à échanger et partager, aujourd'hui à l'occasion de notre anniversaire et demain !

Arsea LES RESSOURCES HUMAINES : NOTRE POLITIQUE

Les Ressources Humaines à l'ARSEA, c'est aussi une politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences dynamique et à l'écoute avec :

- Deux matinées d'intégration organisées chaque année pour nos nouveaux embauchés : déjà 61 salariés y ont participé en 2015 et 2016,
- Une véritable politique de formation déployée en 2015 : 210 formations dispensées, 572 salariés formés (soit 50%) et 16 690 heures de formation ont été comptabilisées,

Arsea LES RESSOURCES HUMAINES : NOTRE POLITIQUE

- Des évolutions professionnelles grâce à une mobilité rendue possible dans notre Association,
- Des Entretiens Individuels et des Entretiens Professionnels ouvrant à un échange privilégié entre hiérarchie et collaborateur et des fiches métiers pour chacune de nos professions.

Mettre en valeur nos professionnels et leurs compétences diverses et précieuses participant à la richesse de l'ARSEA et c'est notre objectif au quotidien !

Arsea LES RESSOURCES HUMAINES : NOUS !

Ensemble et pour l'année 2015, les 1145 professionnels de notre Association représentent :

Plus d' 1,4 million d'heures de travail

au service de nos bénéficiaires et de notre société !



Arsea L'ACTIVITÉ 2015



Catégorie	Nombre de bénéficiaires
HANDICAP	1 566
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	2 108
PROTECTION DE L'ENFANCE	7 519
Total	11 193

 **POLE PROTECTION ENFANCE**

Extension de la capacité du service AEMO H (5 places)


Regroupement des 2 services AEMO Colmar et Mulhouse et développement des AEMO R

Création d'un service d'accompagnement de jeunes majeurs (EEP Château d'Angleterre : 57 jeunes accompagnés)

Reprise des activités ACCORD et développement de l'activité de réparation pénale sur le Bas Rhin (activité sur Colmar uniquement depuis 1996 ► objectif construction d'un service socio judiciaire)

Rapprochement avec OPI

Projet de création de places de placement à domicile et accueil de jour en partenariat avec Armée du Salut dans le 67 = pas retenu
Places pour mineurs isolés et création DIEM dans le 68 = pas retenu
Annonce fermeture du service de scolarisation de l'EEP FERME

 **POLE HANDICAP ET INSERTION**

15 nouvelles places SESSAD TSA (jeunes adultes du haut niveau) à Strasbourg

Extension de 7 place du SAMSAH Wintzenheim + moyens pour renforcer sa fonction ressource

Ouverture de 2 CLIS Passerelle à Strasbourg et Colmar (après Mulhouse en 2014) dispositif expérimental dont 1 dédiée aux enfants autistes
Le renouvellement de la convention d'exploitation de la Cafétéria MALRAUX via l'ESAT Strasbourg

Le rapprochement avec l'ASRMS

Projet de création de places de SESSAD et Plateforme dans le cadre d'un appel à projet, mais nous y retournons en partenariat avec le Sonnenhof et Adèle de Glaubitz

 **POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Extension de l'activité d'accompagnement des bénéficiaires du RSA sur le territoire de la ville de Strasbourg (pour certaines situations), CUS Nord et Sud, territoires de Sélestat et Molsheim. Co financement par des fonds européens.

Ouverture au séniors par la gestion pour le compte d'OPUS d'une résidence séniors, gestion administrative et projet social : accompagnement et coordination autour de la personne = cœur de métier de l'ARSEA

Renouvellement de l'agrément médiation locative en cours
Parrainage du GEM de Sélestat (après celui de Colmar)


Mosaïque

 **LES TRAVAUX / CHANTIERS / ACQUISITIONS IMMO ...**

Améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires et de travail des salariés

- Le chantier du nouvel établissement de la Montagne Verte
- L'acquisition d'un bâtiment sur le site de l'ESAT pour repenser l'organisation de l'ensemble des espaces du site en intégrant ceux de l'IMPRO = optimisation et mutualisations
- Réalisation des diagnostics de conformité accessibilité en vue de la planification des travaux après obtention des finances...

- Suspension de l'étude architecturale de l'EEP FERME
- Suspension du projet de rénovation de l'internat de l'EEP Château d'Angleterre

 **Les travaux du Comité Ethique**

La politique Qualité

- Mise en place d'un COPIL Qualité associatif
- Procédure normalisée de gestion des événements indésirables
- Actualisation des projets de service (7)

La transversalité

- Nomination de directions communes
- Service unique AEMO 68

Le renouvellement de l'agrément du siège

 **PROJET D'ASSOCIATION**

2016 - 2020

4 grandes orientations

- Repenser la gouvernance pour un fonctionnement pertinent et maîtrisé
- Rechercher de la cohérence et de l'efficacité dans l'action associative
- Apporter des réponses territorialisées, conjuguant les compétences à travers des partenariats ciblés
- Élaborer une stratégie de communication à l'interne et à l'externe

MERCI A TOUS POUR VOTRE ATTENTION